



**Date** : 21 mars 2026

**Heure** : 20h

**Secrétaire** : Murielle BAUCHE

**Présents** :

Mesdames Régine Pimare, Elisabeth Stocky, Carolyn Pivot, Maria Alves et Elodie Dolz

Messieurs Christian Brossault, Hubert Veret, Tristan Dolz, Alexandre Laloyaux et Daniel Stocky

---

La séance du Conseil commence à 20 heures, présidée par Mr Alexandre Laloyaux, doyen d'âge.

---

**1. Désignation du secrétaire de séance**

Mme Murielle BAUCHE se propose comme secrétaire de séance

**2. Délibérations**

- Élection du Maire par les conseillers municipaux. (Présidé par le doyen d'âge)

Deux assesseurs sont nommés : Mme Stocky Elisabeth et Mr Dolz Tristan

Mr BROSSAULT Christian se présente seul pour le siège de Maire.

Résultat du vote :

Abstention : 1 voix

Contre : 0 voix

Pour : 10 voix

Monsieur Brossault est déclaré Maire de Belleau.

Mr le Maire souhaite réaffirmer sa volonté de travailler en cohésion avec l'ensemble du conseil pour œuvrer dans les intérêts de la commune et de ses habitants. Son souhait est de mener avec engagement et dialogue tous les points énoncés ces six derniers mois :

- améliorer la sécurité routière
- favoriser une dynamique citoyenne
- disponibilité d'écoute et d'échanges
- consolider nos liens avec les acteurs américains
- créer une attractivité à visiter notre commune

Toutes les idées au sein de ce conseil seront donc les bienvenues. Mr le Maire a à cœur de travailler avec le conseil municipal dans les meilleures conditions et dans un climat d'écoute et d'échanges constructifs.

- Détermination du nombre d'adjoints au maire

L'attribution du nombre des adjoints est de 1 à 3 par rapport au nombre d'habitants.

---

---

Il a été proposé par monsieur le Maire d'avoir 2 adjoints. Cette proposition a été acceptée par l'ensemble des conseillers.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

- Election des adjoints au maire

Madame Bauché Murielle et Monsieur Veret Hubert souhaitent se présenter comme adjoint.

Mme Bauche Murielle est élue 1ère adjointe :

Abstention : 2 voix

Contre : 0 voix

Pour : 9 voix

Mr Véret Hubert est élu 2ème adjoint.

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Pour : 11 voix

- Lecture de la charte de l' élu local

Mr le Maire a lu les 14 points de la charte

- Fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints

Le conseil approuve à l'unanimité les indemnités de fonction prévues par la loi pour 100 % de la somme prévue pour monsieur le Maire.

Le montant des indemnités a été voté par l'ensemble des conseillers.

Résultat du vote :

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Pour : 11 voix

Le conseil approuve à l'unanimité les indemnités de fonction prévues par loi à 50 % de la somme pour chaque adjoint.

Le montant des indemnités a été voté par l'ensemble des conseillers.

Résultat du vote :

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Pour : 11 voix

- Délibération donnant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire

Code général des collectivités territoriales, Article L2122-22

Après étude des 31 points de l'article, les conseillers ont donné, à l'unanimité, la délégation à monsieur le Maire, exclusion des articles 3,7,10,13,17,19,23,25 et 27.

Les montants définis figurent dans l'annexe.

---

---

Résultat du vote :

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Pour : 11 voix

- Devis entretien des espaces verts de la commune

Le devis de l'année passée était de 2100 euros pour 70 heures travaillées.

Cela concerne l'entretien : du cimetière, de la benne à verres, du contour de la mairie, des espaces verts au niveau de la boîte à livres de Givry, des 2 abris bus, de la rue Chevallier Colomb et de la place du Général Pershing.

Certains conseillers se sont proposés pour faire une partie de l'entretien des espaces verts de la commune pour soulager Mr Dolz de la charge de travail qui lui a été demandée et au vu du nombre d'heures que le budget communal peut le payer.

Le budget des entretiens des espaces vert de la commune étant de 2100 euros, le conseil attend d'aborder le budget afin de savoir si on peut allouer un montant supérieur (2500 euros). Le conseil est appelé à voter pour accorder l'entretien des espaces de la commune à la société TD Nature.

Résultat du vote (1):

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Pour : 9 voix

(1) Mme et Mr Dolt n'ont pas participé au vote, Mr Dolz étant gérant de la société TDNature

### **3. Questions Diverses**

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 17 avril 2026 à 20 heures.

Mr Veret Hubert se propose de reprendre le dossier du cimetière civil avec madame Pimare Régine.

Préparation du Mémorial Day : La réunion pour la sécurité se tiendra dans la semaine du 20 Avril 2026.

Mr le Maire a distribué la liste des activités à se répartir au sein du conseil, elle sera validée lors du prochain conseil.

La séance s'est terminée à 22 heures.

Le secrétaire de séance



Le Maire

